

Une solution !

Autor(en): **Un lausannois**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 40

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

bles conséquences qu'entraîne avec elle la guerre. A l'exception de l'Autriche et de Rome, toutes les puissances européennes ont répondu à l'appel qui leur a été adressé par le Conseil fédéral, à l'instigation de la Société d'utilité publique de Genève et des efforts provoqués par M. H. Dunant, l'auteur des *Souvenirs de Solferino*, qui a vu de près les drames sanglants de la guerre d'Italie.

Après plusieurs conférences, les délégués des puissances ont signé à Genève, lundi 22 août dernier, un traité qui reconnaît la neutralité des ambulances et de toutes les personnes attachées à leur service. C'est un grand pas déjà, mais quelle distance ne reste-t-il pas à parcourir pour arriver à la suppression complète de la guerre? Quand verra-t-on enfin tous les peuples de la terre, laissant de côté leurs mesquines ambitions, se tendre une main fraternelle? Est-ce là une utopie? Probablement, oui. En attendant, accueillons avec bonheur les généreux efforts qui sont tentés pour soulager tant de maux, puisque l'on ne parvient pas à supprimer leur cause première.

Pourquoi faut-il qu'au moment où l'attention de l'Europe entière était dirigée sur Genève, cette ville qui veut se placer à la tête des idées généreuses, pourquoi faut-il qu'à ce moment on voie le sang couler dans ses rues? Nous ne voulons pas entreprendre le récit de cette journée funeste, où l'on a vu des citoyens rendus furieux par un échec électoral faire feu sur leurs concitoyens, sans armes et sans défense. L'opinion publique a déjà flétri une conduite aussi déplorable, qui ne trouve son égale que dans les journées les plus tristement célèbres des révolutions politiques. Que certains meneurs genevois cessent de nous assourdir, du haut de toutes les tribunes, en proclamant leurs *grandes* qualités politiques, s'ils veulent se conduire en assassins.

Société d'utilité publique.

Vendredi passé, Moudon voyait se réunir dans son sein la Société vaudoise d'utilité publique qui venait y tenir sa séance annuelle d'été; aussi la bonne ville se faisait-elle une fête d'en recevoir les membres et s'était-elle modestement parée de guirlandes, au milieu desquelles on lisait des devises et des souhaits de bienvenue.

Moudon n'avait pas besoin, pour apprécier les bienfaits de notre Société, qu'on lui en fit l'historique; elle les connaissait déjà et pour preuve, elle nous attendait avec son contingent de 29 candidats, dont la Société a fait aussitôt 29 nouveaux sociétaires.

Mais, direz-vous peut-être, quel est donc le rôle de cette Société d'utilité publique, mérite-t-elle bien qu'on la prenne au sérieux?

Messieurs, faites ce qu'ont fait à Moudon un bon nombre de curieux, venez et voyez.

La statue de la justice, tenant sa balance à la main et couronnée de verdure, ne vous a sans doute point échappé, mais avez-vous lu sur la porte d'entrée cette devise.

Transformé, cet asile de criminalité
Servira de salon à la fraternité.

C'est la salle du tribunal, MM. les juges n'ont pas de séance aujourd'hui.

Le président va s'asseoir avec une certaine émotion, car il a vu son fauteuil surmonté d'une guirlande avec ces simple mots:

Venez occuper ce fauteuil,
Où depuis si longtemps on vous voit de bon œil.

On voit que Moudon a des tendances à la poésie.

Vous avez vu, préparez-vous maintenant à écouter. Une séance de quatre heures ne suffira pas pour traiter tous les objets à l'ordre du jour.

1° Discours d'ouverture du président. Il rappelle que la Société a été fondée à Moudon, il y a 30 ans. Il en énumère les principaux travaux, le bien qu'elle a accompli ou qu'elle a provoqué, les nombreuses questions qu'elle a étudiées, etc.

2° Notice statistique et historique sur Moudon, travail très instructif qui a été écouté avec beaucoup de plaisir; il est dû à une plume anonyme.

3° Longue et sérieuse discussion sur l'école normale. Doit-elle être maintenue en ville, comme à Lausanne, ou transférée à la campagne, ou dans un village, comme c'est le cas dans la plupart des cantons. Vaut-il mieux, pour faire une bonne et solide éducation, avoir un externat ou un séminaire. La plupart des orateurs se sont prononcés pour la seconde alternative.

4° Importance de la fondation d'une succursale de l'hôpital cantonal dans chaque district.

5° Rapport sur une nouvelle méthode de lecture sans épellation.

Restait sur le tapis une question importante, que le peu de temps et surtout l'absence du rapporteur n'a pas permis d'aborder, celle du traité de commerce avec la France.

Après la séance, visite à l'église, puis le banquet, qui s'est terminé par une visite au château de G. d'Estavayer, où le propriétaire actuel, M. le syndic de Moudon, offrit le café aux membres de la Société.

S. B.

Une solution!

— Nous l'avons! nous l'avons!

— Et quoi!

— Le théâtre.

— Où, à Evian?

— Non, à Lausanne. Ecoutez plutôt.

La municipalité, cédant aux sollicitations pressantes

de la population, a nommé une commission chargée de lui présenter un rapport sur cette grave question.

Une commission, — c'est le remède que l'on s'administre ordinairement quand on ne veut pas être guéri.

Enfin la commission entre en fonctions. Ses membres sont jeunes, actifs, et non sans quelque influence.

Ils vont visiter le manège, le jardin Barraud, la promenade de Montbenon et que sais-je encore.

Et quand ils ont tout vu, tout mesuré, ils découvrent qu'il n'y a rien à faire.

Quand une idée lumineuse leur traverse l'esprit : Construisons le théâtre au Casino.

Et comme, lorsqu'on a une bonne idée, il faut la mettre immédiatement à exécution, la commission se constitue en société, fait élaborer des plans par l'illustre architecte de St.-Gall et fait des propositions à la municipalité,

Qui les communique au conseil communal,

Qui les renvoie à une autre commission.

On dit que cette dernière s'est livrée à une étude approfondie de la question.

Quand elle aura produit un rapport, nous le verrons bien.

En attendant, nous avons pu fourrer le nez dans le portefeuille où sont renfermés les fameux plans.

Et nous devons avouer que nous en avons été émerveillés.

La grande salle actuelle sera destinée aux spectateurs ; dans le jardin situé entre le Casino et la route d'Ouchy, on construira les loges d'avant-scène et la scène.

Le tout devant contenir 700 personnes.

C'est tout ce qu'il nous faut.

Et la société se charge de livrer cette salle de spectacle gratuitement aux troupes dramatiques permanentes, si la commune veut de son côté fournir l'éclairage.

Nous pourrions donc attirer à Lausanne de bonnes troupes et nous procurer de bonnes distractions.

Au moyen d'un plancher mobile le théâtre se transformera en une vaste salle de bal.

Le sacrifice exigé de la commune est celui de la propriété du Casino, qui passerait à la société ; celle-ci dépenserait de son côté 150,000 fr. pour la construction et l'ameublement du théâtre.

Ne vaut-il pas la peine de prendre cette idée en sérieuse considération.

Seulement, pas d'escalier en bois !

Un Lausannois.

Notre article : *Tout pour l'homme et rien pour la femme* nous a valu quelques jolis compliments de la part de plusieurs dames qui demandent instamment la

continuation de notre critique sur les défauts de l'homme, défauts qui, disent-elles, peuvent fournir matière à de nombreux articles. Mais, désireux de faire la part de chacun, nous allons au contraire prendre la plume pour montrer le revers de la médaille, comme nous l'avions promis, lorsque la lettre suivante nous est parvenue :

Lausanne, le 21 août 1864.

Monsieur,

Dans votre article intitulé : *Tout pour l'homme et rien pour la femme*, vous avez dépeint avec une sévérité impardonnable les défauts de l'homme et surtout ceux des maris, tout en faisant un éloge magnifique du sexe féminin. Il est vrai que vous nous promettez d'examiner le revers de la médaille, et j'aime à croire que, dans ce travail, les arguments ne vous manqueront pas ; si toutefois vous en étiez dépourvu, je vous prie de vous adresser à moi : dix ans de mariage sont une école d'expérience qui m'a mis à même de vous donner les plus amples renseignements.

Cependant, je vous supplie de suspendre, pour le moment, votre second article, dont l'attente est terrible pour celles qui en sont menacées. C'est une véritable épée de Damoclès suspendue sur leurs têtes. Quoique enchantées de vos accusations, elles ne tremblent pas moins en songeant à celles qui leur sont réservées. Aussi sont-elles devenues tout à coup, aimables, douces, prévenantes. — Ajournez donc le revers de la médaille, monsieur le rédacteur, et veuillez prolonger, pour moi et mes nombreux amis, ces quelques jours de bonheur !...

Cette lettre nous désarme ; nous ne pouvons refuser d'accéder à un désir aussi vivement exprimé. Donc, chères lectrices, à plus tard ; mais soyez persuadées que vous ne perdrez rien pour attendre.

La compagnie de l'Est, dit un journal français, a organisé depuis quelques années un service à grande vitesse entre Paris, Munich, Vienne, les escales du Bas-Danube, Odessa et Constantinople. Le prix du trajet en première et en deuxième classe vient d'être considérablement abaissé.

On peut donc, à peu de frais et dans un délai de cinq jours et demi, visiter Stuttgart, Munich, Salzbourg et Vienne, descendre le Danube, de Bazias à la mer Noire, et, après une courte traversée sur cette mer, arriver à Constantinople, une des villes du monde qui sollicitent le plus la curiosité du voyageur.

Que de sites, de tableaux, de souvenirs, et qu'il faut savoir gré au chemin de fer de nous permettre de les admirer et de les évoquer, en combinant la rapidité et le bas prix !